

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006763500082	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération CA CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CLISSON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32

A3.2 - Etalement des provisions 33

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39

A6 - Etat des charges transférées 40

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 45

A8.3 - Opérations liées aux cessions 46

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 47

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 48

A10 - Etat des travaux en régie 49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 51

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 52

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 53

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 54

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 55

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 56

B1.7 - Etat des engagements reçus 57

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 58

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 60

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 62

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 63

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	5 006 707,12	G	5 132 723,16	G-A	126 016,04
	Section d'investissement	B	1 129 720,04	H	724 271,32	H-B	-405 448,72

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 055 686,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 516 590,72 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	6 136 427,16	Q= G+H+I+J	8 429 271,88	=Q-P	2 292 844,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	412 048,87	L	375 946,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	412 048,87	= K+L	375 946,15

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 006 707,12	= G+I+K	6 188 409,84	1 181 702,72	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 541 768,91	= H+J+L	2 616 808,19	1 075 039,28	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 548 476,03	= G+H+I+J+K+L	8 805 218,03	2 256 742,00	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	412 048,87	L	375 946,15
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	375 946,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	333 067,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 981,82	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 991 385,00	2 891 238,32	72 300,00	0,00	27 846,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 392 000,00	1 350 198,94	0,00	0,00	41 801,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	24 460,80	0,00	0,00	3 539,20
Total des dépenses de gestion courante		4 411 385,00	4 265 898,06	72 300,00	0,00	73 186,94
66	Charges financières	30 000,00	24 115,96	3 829,60	0,00	2 054,44
67	Charges exceptionnelles	196 852,90	23 823,17	0,00	0,00	173 029,73
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	292 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 930 237,90	4 313 837,19	76 129,60	0,00	540 271,11
023	Virement à la section d'investissement (4)	138 448,78				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700 000,00	616 740,33			83 259,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		838 448,78	616 740,33			221 708,45
TOTAL		5 768 686,68	4 930 577,52	76 129,60	0,00	761 979,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	42 326,10	0,00	0,00	-7 326,10
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 616 000,00	2 020 238,94	2 103 000,00	0,00	-507 238,94
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	850 000,00	602 637,65	228 000,00	0,00	19 362,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 501 000,00	2 665 202,69	2 331 000,00	0,00	-495 202,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	122 000,00	43 594,11	10 000,00	0,00	68 405,89
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 623 000,00	2 708 796,80	2 341 000,00	0,00	-426 796,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 000,00	82 926,36			7 073,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		90 000,00	82 926,36			7 073,64
TOTAL		4 713 000,00	2 791 723,16	2 341 000,00	0,00	-419 723,16
Pour information		1 055 686,68				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00	4 200,00	0,00	300,00
21	Immobilisations corporelles	1 143 819,00	716 700,06	333 067,05	94 051,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 264 720,50	224 713,31	78 981,82	961 025,37
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 413 039,50	945 613,37	412 048,87	1 055 377,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	102 000,00	101 180,31	0,00	819,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	102 000,00	101 180,31	0,00	819,69
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 515 039,50	1 046 793,68	412 048,87	1 056 196,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	90 000,00	82 926,36		7 073,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 000,00	82 926,36		7 073,64
	TOTAL	2 605 039,50	1 129 720,04	412 048,87	1 063 270,59
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	150 000,00	16 734,41	375 946,15	-242 680,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 000,00	16 734,41	375 946,15	-242 680,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	90 796,58	0,00	9 203,42
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	100 000,00	90 796,58	0,00	9 203,42
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	250 000,00	107 530,99	375 946,15	-233 477,14
021	Virement de la section d'exploitation (2)	138 448,78			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	700 000,00	616 740,33		83 259,67
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	838 448,78	616 740,33		221 708,45
	TOTAL	1 088 448,78	724 271,32	375 946,15	-11 768,69
	Pour information	1 516 590,72			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 963 538,32		2 963 538,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 350 198,94		1 350 198,94
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 460,80		24 460,80
66	Charges financières	27 945,56	0,00	27 945,56
67	Charges exceptionnelles	23 823,17	29 667,60	53 490,77
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	587 072,73	587 072,73
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 389 966,79	616 740,33	5 006 707,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 006 707,12
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	82 926,36	82 926,36
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 180,31	0,00	101 180,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 200,00	0,00	4 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	716 700,06	0,00	716 700,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	224 713,31	0,00	224 713,31
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 046 793,68	82 926,36	1 129 720,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 129 720,04
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	42 326,10		42 326,10
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 123 238,94		4 123 238,94
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	830 637,65		830 637,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	53 594,11	82 926,36	136 520,47
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 049 796,80	82 926,36	5 132 723,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 055 686,68
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 188 409,84
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	90 796,58	0,00	90 796,58
13	Subventions d'investissement	16 734,41	0,00	16 734,41
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	29 667,60	29 667,60
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		587 072,73	587 072,73
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	107 530,99	616 740,33	724 271,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 516 590,72
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 240 862,04
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 991 385,00	2 891 238,32	72 300,00	0,00	27 846,68
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	94,95	0,00	0,00	-94,95
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 000,00	5 596,31	2 500,00	0,00	4 903,69
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	26 675,49	0,00	0,00	-11 675,49
6064	Fournitures administratives	500,00	31,58	0,00	0,00	468,42
6066	Carburants	215 100,00	125 792,12	11 000,00	0,00	78 307,88
6068	Autres matières et fournitures	122 000,00	65 770,06	0,00	0,00	56 229,94
607	Achats de marchandises	14 100,00	17 507,48	0,00	0,00	-3 407,48
611	Sous-traitance générale	2 400 630,00	2 491 434,01	50 000,00	0,00	-140 804,01
6135	Locations mobilières	2 500,00	3 282,32	0,00	0,00	-782,32
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 400,00	572,40	0,00	0,00	15 827,60
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	498,00	0,00	0,00	-498,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 316,59	0,00	0,00	-1 316,59
61551	Entretien matériel roulant	55 000,00	39 959,00	3 000,00	0,00	12 041,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	39 000,00	28 601,38	1 000,00	0,00	9 398,62
6161	Multirisques	12 450,00	12 814,12	0,00	0,00	-364,12
618	Divers	9 000,00	4 595,75	0,00	0,00	4 404,25
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 438,00	0,00	0,00	-438,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	1 792,15	2 800,00	0,00	7 407,85
6237	Publications	8 000,00	5 304,54	0,00	0,00	2 695,46
6238	Divers	8 000,00	3 812,00	0,00	0,00	4 188,00
6247	Transports collectifs personnel	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	316,38	0,00	0,00	1 683,62
6256	Missions	100,00	297,65	0,00	0,00	-197,65
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	26 420,18	0,00	0,00	-1 420,18
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	13 620,53	800,00	0,00	-4 420,53
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 978,76	500,00	0,00	-1 978,76
6288	Autres	0,00	7 408,81	0,00	0,00	-7 408,81
63513	Autres impôts locaux	4 305,00	0,00	0,00	0,00	4 305,00
6358	Autres droits	1 600,00	1 797,00	700,00	0,00	-897,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	510,76	0,00	0,00	-510,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 392 000,00	1 350 198,94	0,00	0,00	41 801,06
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 312 000,00	996 776,38	0,00	0,00	315 223,62
6218	Autre personnel extérieur	0,00	14 426,91	0,00	0,00	-14 426,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 085,31	0,00	0,00	-1 085,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	408,81	0,00	0,00	-408,81
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	651,50	0,00	0,00	-651,50
6411	Salaires, appointements, commissions	80 000,00	191 548,04	0,00	0,00	-111 548,04
6412	Congés payés	0,00	7 724,74	0,00	0,00	-7 724,74
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	26 911,10	0,00	0,00	-26 911,10
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	65 839,15	0,00	0,00	-65 839,15
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	784,32	0,00	0,00	-784,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	10 098,49	0,00	0,00	-10 098,49
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	11 399,57	0,00	0,00	-11 399,57
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	20 047,29	0,00	0,00	-20 047,29
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 544,83	0,00	0,00	-1 544,83
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	952,50	0,00	0,00	-952,50
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	24 460,80	0,00	0,00	3 539,20
6541	Créances admises en non-valeur	28 000,00	24 460,80	0,00	0,00	3 539,20
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 411 385,00	4 265 898,06	72 300,00	0,00	73 186,94
66	Charges financières (b) (5)	30 000,00	24 115,96	3 829,60	0,00	2 054,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	21 001,83	0,00	0,00	8 998,17
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-4 133,62	3 829,60	0,00	304,02

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	7 247,75	0,00	0,00	-7 247,75
67	Charges exceptionnelles (c)	196 852,90	23 823,17	0,00	0,00	173 029,73
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	15 000,00	10 186,91	0,00	0,00	4 813,09
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	13 636,26	0,00	0,00	-13 636,26
678	Autres charges exceptionnelles	181 352,90	0,00	0,00	0,00	181 352,90
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	292 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 930 237,90	4 313 837,19	76 129,60	0,00	540 271,11
023	Virement à la section d'investissement	138 448,78				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	700 000,00	616 740,33			83 259,67
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	100 000,00	29 667,60			70 332,40
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	600 000,00	587 072,73			12 927,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		838 448,78	616 740,33			221 708,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		838 448,78	616 740,33			221 708,45
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 768 686,68	4 930 577,52	76 129,60	0,00	761 979,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 829,60
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 133,62
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-304,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	35 000,00	42 326,10	0,00	0,00	-7 326,10
64198	Autres remboursements	35 000,00	42 326,10	0,00	0,00	-7 326,10
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 616 000,00	2 020 238,94	2 103 000,00	0,00	-507 238,94
706	Prestations de services	3 176 000,00	1 629 798,11	1 580 000,00	0,00	-33 798,11
707	Ventes de marchandises	400 000,00	337 792,84	523 000,00	0,00	-460 792,84
7088	Autres produits activités annexes	40 000,00	52 647,99	0,00	0,00	-12 647,99
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	850 000,00	602 637,65	228 000,00	0,00	19 362,35
74	Subventions d'exploitation	850 000,00	602 637,65	228 000,00	0,00	19 362,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 501 000,00	2 665 202,69	2 331 000,00	0,00	-495 202,69
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	122 000,00	43 594,11	10 000,00	0,00	68 405,89
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	519,86	0,00	0,00	-519,86
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	10 770,15	10 000,00	0,00	-770,15
775	Produits cessions d'éléments d'actif	100 000,00	31 667,60	0,00	0,00	68 332,40
778	Autres produits exceptionnels	2 000,00	636,50	0,00	0,00	1 363,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 623 000,00	2 708 796,80	2 341 000,00	0,00	-426 796,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	90 000,00	82 926,36			7 073,64
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	90 000,00	82 926,36			7 073,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 000,00	82 926,36			7 073,64
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 713 000,00	2 791 723,16	2 341 000,00	0,00	-419 723,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 055 686,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 500,00	4 200,00	0,00	300,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 500,00	4 200,00	0,00	300,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 143 819,00	716 700,06	333 067,05	94 051,89
2135	Installations générales, agencements	648 500,00	21 807,78	638,40	626 053,82
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	516 089,18	132 334,05	-648 423,23
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	979,90	0,00	-979,90
2153	Installations à caractère spécifique	5 300,00	1 926,00	0,00	3 374,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 078,80	0,00	-1 078,80
2182	Matériel de transport	326 519,00	125 785,26	198 591,00	2 142,74
2183	Matériel de bureau et informatique	7 100,00	4 471,16	1 503,60	1 125,24
2188	Autres immobilisations corporelles	156 400,00	44 561,98	0,00	111 838,02
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 264 720,50	224 713,31	78 981,82	961 025,37
2313	Constructions	1 150 393,00	213 084,08	78 981,82	858 327,10
2315	Installat°, matériel et outillage techni	114 327,50	11 629,23	0,00	102 698,27
Total des dépenses d'équipement		2 413 039,50	945 613,37	412 048,87	1 055 377,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	102 000,00	101 180,31	0,00	819,69
1641	Emprunts en euros	102 000,00	61 913,73	0,00	40 086,27
1687	Autres dettes	0,00	39 266,58	0,00	-39 266,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		102 000,00	101 180,31	0,00	819,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 515 039,50	1 046 793,68	412 048,87	1 056 196,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	90 000,00	82 926,36		7 073,64
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	90 000,00	82 926,36		7 073,64
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	90 000,00	5 000,00		85 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	16 856,00		-16 856,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	3 352,00		-3 352,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	26 927,71		-26 927,71
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	30 790,65		-30 790,65
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		90 000,00	82 926,36		7 073,64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 605 039,50	1 129 720,04	412 048,87	1 063 270,59
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	16 734,41	375 946,15	-242 680,56
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	150 000,00	7 500,00	369 750,00	-227 250,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	9 234,41	6 196,15	-15 430,56
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	16 734,41	375 946,15	-242 680,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	90 796,58	0,00	9 203,42
10222	FCTVA	100 000,00	90 796,58	0,00	9 203,42
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	90 796,58	0,00	9 203,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		250 000,00	107 530,99	375 946,15	-233 477,14
021	Virement de la section d'exploitation	138 448,78			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	700 000,00	616 740,33		83 259,67
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	100 000,00	29 667,60		70 332,40
28031	Frais d'études	600 000,00	338,38		599 661,62
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 577,95		-2 577,95
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	32 908,00		-32 908,00
28131	Bâtiments	0,00	164 485,00		-164 485,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	9 179,12		-9 179,12
28138	Autres constructions	0,00	32 817,07		-32 817,07
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	102 506,13		-102 506,13
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 095,90		-1 095,90
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	6 068,00		-6 068,00
28182	Matériel de transport	0,00	154 801,27		-154 801,27
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 946,88		-2 946,88
28184	Mobilier	0,00	13 457,87		-13 457,87
28188	Autres	0,00	63 891,16		-63 891,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		838 448,78	616 740,33		221 708,45
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		838 448,78	616 740,33		221 708,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 088 448,78	724 271,32	375 946,15	-11 768,69
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 516 590,72			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					600 000,00									
10278 36811 00012015402	CREDIT MUTUEL LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	22/06/2012		05/04/2014	600 000,00	F		3,550	2,946		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					400 000,00									
36811-00020130603	CREDIT MUTUEL LOIRE ATLANTIQUE VENDEE	04/07/2017		25/09/2017	400 000,00	F		1,150	1,131		T	C		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CA CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		816 469,23					61 913,73	21 001,83	0,00	3 829,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		443 135,91					35 247,05	16 516,83	0,00	3 758,04
10278 36811 00012015402		0,00	A-1	443 135,91	10,08	F		2,946	35 247,05	16 516,83	0,00	3 758,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		373 333,32					26 666,68	4 485,00	0,00	71,56
36811-00020130603		0,00	A-1	373 333,32	14,00	F		1,131	26 666,68	4 485,00	0,00	71,56
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		816 469,23					61 913,73	21 001,83	0,00	3 829,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	816 469,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	28-02-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bacs	5	28/02/2017
L	Badges d'identification (colonnes)	1	28/02/2017
L	Candélabres et mobiliers urbains	20	28/02/2017
L	Colonnes d'apport volontaire (papier, verre)	5	28/02/2017
L	Colonnes d'apport volontaire avec système d'identification	5	28/02/2017
L	Constructions, bâtiments	25	28/02/2017
L	Constructions, bâtiments et aménagement du terrain de camping	15	28/02/2017
L	Déchetteries	15	28/02/2017
L	Études (non suivies de réalisation)	1	28/02/2017
L	Matériel de transport (camions)	7	28/02/2017
L	Matériel de transport (véhicules légers)	5	28/02/2017
L	Matériel et mobilier de spectacles	10	28/02/2017
L	Matériel et outillage divers	5	28/02/2017
L	Mobil-homes ou autres bâtiments locatifs	6	28/02/2017
L	Mobilier matériel d'équipement, logiciels, matériel informatique	3	28/02/2017
L	Poteaux incendie	30	28/02/2017
L	Puces électroniques	1	28/02/2017
L	Réseaux de voirie et réseaux divers	30	28/02/2017
L	Système d'identification	5	28/02/2017
L	Travaux, installations techniques	10	28/02/2017
L	Voie, aménagement	15	28/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		192 000,00	I 184 106,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		102 000,00	101 180,31
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	102 000,00	61 913,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	39 266,58
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 000,00	82 926,36
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	90 000,00	82 926,36
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	184 106,67	412 048,87	0,00	596 155,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		838 448,78	III 677 869,31
Ressources propres externes de l'année (a)		100 000,00	90 796,58
10222	FCTVA	100 000,00	90 796,58
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		738 448,78	587 072,73
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	600 000,00	338,38
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	2 577,95
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	0,00	32 908,00
28131	<i>Bâtiments</i>	0,00	164 485,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	9 179,12
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	32 817,07
28145	<i>Aménagements construction sol d'autrui</i>	0,00	102 506,13
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	1 095,90
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	0,00	6 068,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	154 801,27
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	2 946,88
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	13 457,87
28188	<i>Autres</i>	0,00	63 891,16
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	138 448,78	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	677 869,31	375 946,15	1 516 590,72	0,00	2 570 406,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 596 155,54
Ressources propres disponibles	IV 2 570 406,18
Solde	V = IV – II (3) 1 974 250,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/01/2018	2000 adhésifs bacs de collecte pros C1	2 760,00	0,00	1
15/01/2018	aménagement type autour tryptique CHATEAU THEBAUD-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
23/01/2018	1 colonne enterrée OM M. BC 17.022 BC 17.022/004 - Ac 02	8 029,20	0,00	5
05/02/2018	bacs 120l 180l 770l M. BC 17.009 BC 17.009/005 - Ac 04	27 410,40	0,00	5
05/02/2018	Acquisition d'une benne pour la collecte des déchets ménagers M. ord. 17.021 : A	92 848,80	0,00	7
05/02/2018	Pose et raccordement point extrémité plateaux	979,90	0,00	1
07/02/2018	Installation 1 BORNE DE CHARGE pour véhicules électriques	792,00	0,00	5
21/02/2018	FOURNITURE CONTENEURS OM 770 L M. BC 17.009 BC 17.009/007 - Ac 06	3 480,00	0,00	5
08/03/2018	Mise aux normes zones humides HET	3 480,00	0,00	0
27/03/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	930,00	0,00	0
29/03/2018	Installation 1 BORNE DE CHARGE pour véhicules électriques	1 078,80	0,00	5
09/04/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	8 592,24	0,00	0
09/04/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	14 576,92	0,00	0
23/04/2018	Portable Fujitsu E547	2 857,20	0,00	3
26/04/2018	ELEMOS Licence annuelle	4 200,00	0,00	3
26/04/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	720,00	0,00	0
26/04/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	6 670,54	0,00	0
26/04/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	17 612,93	0,00	0
26/04/2018	colonnes enterrées_20180426 M. BC 17.022 BC 17.022/005 - Ac 03	16 058,39	0,00	5
27/04/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	6 153,34	0,00	0
16/05/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	2 046,00	0,00	0
18/05/2018	OUTILLAGE	3 183,60	0,00	3
18/05/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	504,00	0,00	0
24/05/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	634,27	0,00	0
29/05/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	15 784,90	0,00	0
29/05/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	9 385,40	0,00	0
29/05/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	3 328,70	0,00	0
07/06/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	2 940,09	0,00	0
07/06/2018	4 Téléphone mobile Samsung XCOVER4 pour Service ENV	1 284,96	0,00	3
13/06/2018	Fourniture transport et livraison de colonnes M. BC 14.012 BC 14.012/005 - Ac 05	18 131,18	0,00	5
14/06/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	930,00	0,00	0
15/06/2018	acquisition benne pour collecte déchets ménagers	414,62	0,00	1
18/06/2018	remplacement boite de vitesse	4 217,70	0,00	5
28/06/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	44 160,00	0,00	5
02/07/2018	Fourniture conteneur 120L et 180L M. BC 17.009 BC 17.009/008 - Ac 07	11 181,60	0,00	5
02/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	930,00	0,00	0
04/07/2018	Colonne ent. OM M. BC 17.022 BC 17.022/006 - Ac 04	155 616,00	0,00	5
13/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	20 515,87	0,00	0
17/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 958,69	0,00	0
17/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	893,66	0,00	0
25/07/2018	APN Panasonic DC-FZ82	329,00	0,00	1
30/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	3 992,95	0,00	0
30/07/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 134,00	0,00	0
06/08/2018	vestiaire multicases	8 070,10	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/08/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	3 267,55	0,00	0
20/08/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 949,33	0,00	0
29/08/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	4 163,16	0,00	0
31/08/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	926,99	0,00	0
14/09/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	33 120,00	0,00	5
14/09/2018	CHARIOT ELEVATEUR ELECTRIQUE OCCASION	11 760,00	0,00	5
20/09/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	17 035,20	0,00	0
25/09/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	5 722,92	0,00	0
26/09/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	953,74	0,00	0
26/09/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	12 889,46	0,00	0
01/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	2 740,78	0,00	0
01/10/2018	puces électroniques	9 030,00	0,00	1
02/10/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	385,00	0,00	0
08/10/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	2 360,00	0,00	0
10/10/2018	CREATION DEVERSOIR COMPLEMENTAIRE TOITURE TERRASSE BETON	4 471,38	0,00	15
11/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	141,12	0,00	0
15/10/2018	Kangoo ZE	14 144,14	0,00	5
16/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 753,07	0,00	0
18/10/2018	Colonnes ent.OM M. BC 17.02217.022/007 - Ac 05	8 029,20	0,00	15
18/10/2018	Colonnes ent.OM M. BC 17.02217.022/007 - Ac 05	5 580,00	0,00	15
18/10/2018	Colonnes ent.OM M. BC 17.02217.022/007 - Ac 05	5 842,80	0,00	15
18/10/2018	Colonnes ent. OM M. BC 17.02217.022/008 - Ac 06	5 842,80	0,00	15
18/10/2018	Colonnes ent. OM M. BC 17.02217.022/008 - Ac 06	16 058,40	0,00	15
18/10/2018	Colonnes ent. OM M. BC 17.02217.022/008 - Ac 06	5 580,00	0,00	15
23/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	4 116,00	0,00	5
23/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	4 116,00	0,00	5
23/10/2018	aménagement type autour tryptique Haute Goulaine-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
23/10/2018	aménagement type autour tryptique St Fiacre-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
23/10/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	520,22	0,00	0
24/10/2018	badges-DEJA PAYE M.546	16 560,00	0,00	5
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	944,48	0,00	0
25/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	4 116,00	0,00	5
25/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	4 116,00	0,00	5
25/10/2018	aménagement type autour tryptique La Planche-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
25/10/2018	aménagement type autour tryptique St Hilaire-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	4 139,27	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	72,43	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	311,95	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	3 987,76	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 754,50	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	160,32	0,00	0
25/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	956,69	0,00	0
26/10/2018	aménagement type autour tryptique à Boussay-PAS UN MARCHE	3 036,00	0,00	5
26/10/2018	aménagement type autour tryptique St Hilaire-PAS UN MARCHE	4 116,00	0,00	5
26/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	3 036,00	0,00	5
26/10/2018	Terrassement PAV M. BC 17.023 BC 17.023/001 - Ac 01	4 116,00	0,00	5
26/10/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	590,77	0,00	0
07/11/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	28 595,76	0,00	0
07/11/2018	SECHE MAINS MODELE STELL AIR DE MARQUE JVD	625,20	0,00	1
07/11/2018	Travaux Pôle Environnement > Bureau et atelier garage	1 491,60	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/11/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	207,60	0,00	0
19/11/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	979,74	0,00	0
23/11/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	420,00	0,00	0
27/11/2018	terrassment trois cuvelage colonnes enterrées M. BC 17.02317.023/009 - Ac 05	22 080,00	0,00	5
27/11/2018	Couronnes support sacs-poubelle-DEJA PAYE M.186	3 910,68	0,00	5
27/11/2018	Batteries	1 584,00	0,00	3
28/11/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	222,38	0,00	0
28/11/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	376,80	0,00	0
28/11/2018	5000 aut. adressage Clisson-DEJA PAYE M.890	2 022,00	0,00	5
03/12/2018	DECHETTERIE REMOUILLE	975,77	0,00	0
06/12/2018	Colonnes semi-enterrées ou enterrées M. BC 17.02217.022/011 - Ac 08	2 240,78	0,00	5
06/12/2018	Colonnes semi-enterrées ou enterrées M. BC 17.02217.022/011 - Ac 08	116 712,00	0,00	5
06/12/2018	Colonnes ent. OM M. BC 17.02217.022/009 - Ac 07	27 481,20	0,00	5
06/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	360,00	0,00	0
10/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	2 635,33	0,00	0
14/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	13 207,98	0,00	0
14/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	2 303,62	0,00	0
19/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	92,00	0,00	0
19/12/2018	Extension vestiaires Pôle environnement	1 467,00	0,00	0
20/12/2018	BENNE	85 440,00	0,00	7
20/12/2018	BENNE	85 440,00	0,00	7
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 186 762,82	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
10/09/2018	Chariot élévateur électrique ECO	7 954,50	5	7 954,50	0,00	2 000,00	2 000,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		7 954,50					2 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	31 667,60
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	29 667,60

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	132 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	132 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 049 796,80

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,61
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP 17.02	1 160 400,00	0,00	1 160 400,00	66 000,00	1 074 000,00	20 400,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Agent de collecte polyvalent		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de déchetterie		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Employée qualifié de gestion		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de collecte polyvalent		OTR		0,00	A	CDD A
Agent de déchetterie		OTR		0,00	A	CDD A
Employée qualifié de gestion		OTR		0,00	A	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	1	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	0	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0,00
Agent de maîtrise	C	1	0,00
Adjoint technique	C	9	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6	0,00
TOTAL GENERAL	C A B	24	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 768 686,68	5 006 707,12	0,00	5 006 707,12
RECETTES	5 768 686,68	6 188 409,84	0,00	6 188 409,84
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 605 039,50	1 129 720,04	412 048,87	1 541 768,91
RECETTES	2 605 039,50	2 240 862,04	375 946,15	2 616 808,19

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 768 686,68	5 006 707,12	0,00	5 006 707,12
RECETTES	5 768 686,68	6 188 409,84	0,00	6 188 409,84
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 605 039,50	1 129 720,04	412 048,87	1 541 768,91
RECETTES	2 605 039,50	2 240 862,04	375 946,15	2 616 808,19
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	8 373 726,18	6 136 427,16	412 048,87	6 548 476,03
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 373 726,18	8 429 271,88	375 946,15	8 805 218,03

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2019

Présenté par (1) Le ,
A Clisson le 01/01/2000
(1) Le ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Clisson, le 01/01/2000
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIGREFEUILLE - M. CORNU Jean-Guy	
AIGREFEUILLE - M. JUVIN Philippe	
AIGREFEUILLE - Mme. PICAUD Danielle	
BOUSSAY - M. CHAMBRAGNE Sébastien	
BOUSSAY - M. ESNAULT Gérard	
BOUSSAY - Mme. NEAU-REDOIS Véronique	
CHATEAU-THEBAUD - M. BLAISE Alain	
CHATEAU-THEBAUD - M. LOYER Jean-Paul	
CHATEAU-THEBAUD - Mme. LEVESQUE Jacqueline	
CLISSON - M. BONNET Xavier	
CLISSON - M. CATANANTI Antoine	
CLISSON - M. NICOLON Franck	
CLISSON - M. PAYEN Benoist	
CLISSON - Mme. LUNEAU Laurence	
CLISSON - Mme. PIROIS Alexia	
GETIGNE - M. GUILLOT François	
GETIGNE - M. PICHERIT Michel	
GETIGNE - Mme. GUIMBRETIERE Karine	
GORGES - M. CESBRON Claude	
GORGES - M. LECHAPPE Patrice	
GORGES - M. MEYER Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GORGES - Mme. PROTOIS-MENU Séverine	
HAUTE-GOULAIN - M. COLAS Jean-Yves	
HAUTE-GOULAIN - M. DECOURT Fabien	
HAUTE-GOULAIN - Mme. CHAPEAU Marcelle	
HAUTE-GOULAIN - Mme. DESFORGES Suzanne	
HAUTE-GOULAIN - Mme. SCOUARNEC Josette	
LA HAYE-FOUASSIERE - M. BOUILLANT Jean-Pierre	
LA HAYE-FOUASSIERE - M. DOLLET Jean-Claude	
LA HAYE-FOUASSIERE - M. MAGRE Vincent	
LA HAYE-FOUASSIERE - Mme. PARAGOT Agnès	
LA PLANCHE - M. HERVOUET Bernard	
LA PLANCHE - M. RICHARD Jean-Paul	
MAISDON-SUR-SEVRE - M. BROCHARD Pascal	
MAISDON-SUR-SEVRE - M. RIVALLIN Aymar	
MAISDON-SUR-SEVRE - Mme. SOURISSEAU Stéphanie	
MONNIERES - M. COUTEAU Benoît	
MONNIERES - Mme.CAILLE Marie-Jeanne	
REMOUILLE - M. LETOURNEAU Jérôme	
REMOUILLE - Mme. BLANCHET Sonia	
ST FIACRE SUR MAINE - M. BASQUIN Joël	
ST FIACRE SUR MAINE - Mme. GADAIS Danièle	
ST HILAIRE DE CLISSON - M. THIBAUD Denis	
ST HILAIRE DE CLISSON - Mme. LEGEAI Martine	
ST LUMINE DE CLISSON - M. PICARD Patrick	
ST LUMINE DE CLISSON - Mme. RIVIERE Janick	
VIEILLEVIGNE - M. BONNET Daniel	
VIEILLEVIGNE - Mme. ROYER Armelle	
VIEILLEVIGNE - Mme. SORIN Nelly	
VIEILLEVIGNE - M.JABIER Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) Le , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.